

INFORMATION A LA POPULATION

En cette période de confinement prolongée, nous vous remercions pour votre respect des consignes sanitaires, et votre prise en compte de l'importance de la situation. Nous vous demandons de poursuivre cet effort dans la durée, afin de protéger la santé du plus grand nombre.

Vous pourrez trouver les informations et consignes gouvernementales actualisées sur le site internet.

Une attestation de déplacement dérogatoire est nécessaire pour les déplacements exceptionnels autorisés (exemplaire disponible sur ce site).

Il est important également de veiller les uns sur les autres, en étant attentif à nos voisins et notre entourage.

Durant toute la durée du confinement, une permanence municipale est assurée :

-Vous pouvez contacter la mairie par mail de préférence communetendon@wanadoo.fr, ou par téléphone (**la messagerie est relevée tous les jours**).

-Contactez-nous si vous ne pouvez pas vous déplacer et avez besoin de petites courses,

-Si vous avez besoin d'appui pour des démarches administratives,

-Si vous souhaitez un appel téléphonique de notre part.

-Si vous avez des questions concernant la scolarisation des enfants, et la continuité pédagogique : contacter Mme Brasseur à l'adresse mail ecole.tendon@wanadoo.fr

-Le Relais Fermier au 13 Route des Cascades, continue de fournir les habitants en alimentation **du Mardi au Dimanche de 7H00 à 12H00**, et nous remercions Sabine Giovanelli de rendre cet important service.

-L'entretien minimum de la commune est assuré par les agents Voirie et Entretien des locaux.

Restant à votre écoute, prenez soin de vous et de vos proches,

L'équipe municipale